



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 24 novembre 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : ?

D - 20080617

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 24 novembre Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX (*présent jusqu'à 16h30*), M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*présent jusqu'à 17h*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE (*présent jusqu'à 17h*), M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI (*présente jusqu'à 16h05*), Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Nathalie DELATTRE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU,

***Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2012. 2ème
programmation d'actions pour l'année 2008. Autorisation.
Décision. Signature.***

Mme Véronique FAYET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la Ville de Bordeaux a été validé par le Conseil Municipal du 2 avril 2007.

Par délibération en date du 16 juin 2008 vous avez autorisé Monsieur le Maire à programmer une première série d'actions qui avaient reçu l'approbation des partenaires cofinanceurs de cette politique.

Aujourd'hui une nouvelle série de projets est soumise à la Ville : il s'agit de projets élaborés dans le courant de l'année s'inscrivant dans les axes prioritaires du Contrat Urbain de Cohésion Sociale : prévention, accompagnement éducatif, économie solidaire, développement social.

On y trouve également des actions confrontées aux désengagements de certains cofinanceurs mais que la Ville souhaite soutenir compte tenu des résultats très positifs qu'elles produisent dans les quartiers.

Le montant total de cette deuxième programmation s'élève à 164 415 €.

Je vous propose donc, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à attribuer aux organismes cités sur les tableaux joints les sommes indiquées en regard de chacun d'entre eux,
- à faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes,
- à signer les conventions de partenariat afférentes à ces engagements (modèle joint)

Rubrique 824
Compte 6574
Enveloppe 015474

Action	Maître d'ouvrage	Montant Subvention Participation Ville
BACALAN		
Sensibilisation environnement, journal de Bacalan/mémoire, Accueil des habitants –tissage du lien social, Règlement de la piscine Tissot	Régie de Quartier « Habiter Bacalan »	5 000 €
Alphabétisation	Régie de Quartier « Habiter Bacalan »	3 500 €
A Bord des Bateaux	Vox Populi	5 000 €
Bacalaventure	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	100 €
Clip tes mots	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	1 000€
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	5 000€
Atelier d'activité manuelle Atelier cuisine du monde	Amicale des locataires du Port de la lune	350 €
Handicap et solidarité	Amicale laïque Bacalan	1 000 €
Agence de photographie	Amicale laïque Bacalan	500 €
Mécanique angélique	Garage Moderne	2 000 €
Ecole des Femmes tennis	Association Bacalan Claveau ABC	500 €
Fête le mur	Association Bacalan Claveau ABC	2 000€
Fête aux bassins 2008	Association Bacalan Fête	600 €

QUARTIER BASTIDE BENAUGE		
Initiation Multisports	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauge)	2 000 €
Des battements de cœur	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauge)	2 000 €
Partage et cirque	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Queyries)	1 300 €
Famille au cœur de la mémoire collective	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Queyries)	2 000 €
Ecole Multisports	Girondins Bordeaux Handball	480 €
QUARTIER CHARTRONS		
Atelier Handi Danse	Amicale Laïque Dupaty	2 000 €
Atelier Multimédia	Centre Social et familial Bordeaux Nord	10 000 €
QUARTIER GRAND-PARC		
Ecole des Femmes tennis	Villa Primerose	500 €
Les langages de notre territoire	La Marge Rousse	1 750 €
Persona	Rénovation Centre de Réadaptation	3 000 €
Quartier en culture	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	1 500 €
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	1 200 €
Grand Parc en fête	Migrations Culturelles Aquitaine Afrique MC2A	1 000 €
Festival Cinésites	Centre Jean Vigo Cinésites	2 500 €

QUARTIER DU LAC – AUBIERS		
Ecole des Femmes	Mana	9 000 €
Le Lac dans toutes ses couleurs	Union Bordeaux Nord des Associations de Prévention Spécialisée UBAPS	3 000 €
Médiation Animale	Association Résilienfance	1 500 €
Formation Voile	Centre de Voile de Bordeaux Lac	10 000 €
Lien social et insertion par le sport	Association Promotion Insertion Sport APIS	6 500 €
Chantier éducatif	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Le Lac)	1 000 €
Les samedis du BMX	Stade Bordelais section BMX	1 000 €
QUARTIER SAINT-JEAN / BERCIER / CARLE VERNET		
Accompagnement scolaire	Astrolabe	5 100 €
Alphabétisation	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	1 300 €
Les mains d'or	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	1 285 €
Journal de quartier	Association ça gazette dans le coin	250 €
L'accession à la citoyenneté par la valorisation de l'histoire	Association de Défense des Exclus par la Formation et l'Informatique DEFI	2 000 €
QUARTIER SAINT-MICHEL		
Village St Michel	Association des Centres d'Animation de	4 000 €

Service d'insertion Sociale et d'accompagnement vers l'emploi	quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	
Opération cabane	Les petits gratteurs	3 000 €
Chahuts	Association des Arts de la Parole Interculturelle	7 000€
Médiation sociale et culturelle	Promo Femmes	15 000 €
MULTISITES		
Radio Air	Air and Co	1 400 €
Ma voix et toi	Opéra National de Bordeaux	5 000€
Du carnaval au projet professionnel	Association pour la Formation et l'Education Permanente à Tivoli AFEPT	8 000 €
Commandos Fleuris	Les Jardins d'Aujourd'hui	5 000 €
Projet Santé Interquartier Bordeaux Nord	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Le Lac)	300 €
Ateliers, Documentaires	Réalisations, Périphérie Production	1 500 €
Accès aux droits et à la citoyenneté	Association du Lien Interculturel Familial et Social ALIFS	14 500 €
TOTAL		164 415 €

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 novembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Véronique FAYET

Adjoint au Maire

SUBVENTION COMMUNALE

CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET

« Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par son maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du 10/01/2007 et reçue à la Préfecture de la Gironde le 10/01/2007.

Et

L'association [nom], représentée par M. [nom], Président, autorisé par les statuts de l'association.

EXPOSE

La politique générale d'aide aux associations de la Ville de Bordeaux fait l'objet de conventions de partenariat qui définissent les objectifs, les moyens de l'association, les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville, ainsi que les engagements des deux parties.

CONSIDERANT

Que l'association [nom], domiciliée [adresse], dont les statuts ont été approuvés le [date], et modifiés le [date] dont la déclaration de création a été reçue en préfecture de Bordeaux le [date], exerce une activité qui a pour but :

IL A ETE CONVENU

ARTICLE 1 : Activités et projets de l'Association

L'association s'assigne au cours de l'année 200... la poursuite de l'action suivante: « [description] ».

Objectifs :

-
-

Public visé :

Résultats attendus :

-
-

ARTICLE 2 : Mise à disposition de moyens

La Ville de Bordeaux s'engage à mettre à disposition de l'Association, dans les conditions figurant à l'article 3 :
- une subvention de [montant] € pour l'année civile 200....

ARTICLE 3 : Conditions d'utilisation de l'aide

L'association s'engage à utiliser les moyens mis à disposition par la Ville de Bordeaux dans les conditions suivantes :
- la subvention sera utilisée pour la réalisation des objectifs décrits ci-dessus.

ARTICLE 4 : Mode de règlement

La subvention prévue à l'article 2 sera versée par la ville de Bordeaux à la signature de la convention et sera créditée au compte de l'association n° [numéro] Etablissement [nom].

ARTICLE 5 : Conditions générales

